

POSTULAT URGENT

Auteur UDC, par Gregory LOGEAN
Objet Réserver l'argent de la BNS pour atténuer les conséquences du COVID-19
Date 09/03/2020
Numéro 2020.03.024

Actualité de l'événement

Le COVID-19 ne cesse de faire l'actualité au quotidien.

Imprévisibilité

Il n'était pas prévisible d'imaginer l'ampleur de sa diffusion.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Chaque jour ou presque, de nouvelles recommandations, restrictions ou mesures sont prises.

Les demandes de soutien dans les milieux économiques se suivent et se ressemblent. Si samedi, c'était l'Union des indépendants, ce dimanche, c'est la Chambre valaisanne du tourisme qui demande un geste des autorités pour faire face aux conséquences économiques du COVID-19.

Or, cette année, l'Etat du Valais va recevoir 107,3 millions de la Banque Nationale suisse (BNS). C'est le double de ce qu'il avait obtenu ces deux dernières années (53,7 millions en 2019) et même quatre fois plus qu'en 2015 (26,8 millions). Le budget 2020 de l'Etat du Valais ne prévoyait qu'une entrée de 26,5 millions dans ce domaine.

Conclusion

Le Conseil d'Etat est invité à réserver l'argent supplémentaire provenant de la BNS afin de pouvoir financer d'éventuelles mesures urgentes à prendre dans le cadre de la gestion et de l'atténuation des conséquences du COVID-19.